



**PROCES-VERBAL de la séance ordinaire  
du conseil d'établissement tenue le 19 février 2025**

---

**PRESENCES ET QUORUM**

**Étaient présents :**

Représentants des parents :	M <sup>me</sup> Rawand Akiki M. Rida Zerrok M <sup>me</sup> Mouna Ghribi
Représentants du personnel :	M <sup>me</sup> Chantal Challita, orthopédagogue M <sup>me</sup> Sarah Mireille Aoun, enseignante
Membre de la direction :	M <sup>me</sup> Julie Lefebvre directrice M <sup>me</sup> Valérie Tremblay directrice adjointe
Membre de la communauté :	absente

**Étaient absentes :**

M<sup>me</sup> Bouchra Khattab  
Mme Maryam Seyfaee  
Mme Pia Hasrouni  
Mme Joy Eid, enseignante accueil

Le quorum est constaté et la séance déclarée ouverte à 18h32.

**Rôles**

Secrétaire :	M <sup>me</sup> Valérie Tremblay
Gardien du temps :	Mme Chantal Challita

**Mot de bienvenue**

- Mme Akiki souhaite la bienvenue aux enseignantes et à tous les membres.
- Mme Lefebvre souligne la belle collaboration des parents ce matin pour le déplacement. Plusieurs parents, presque la totalité, se sont déplacés à pied dans les rues vu la tempête. Ils ont évité le déplacement en auto, beaucoup plus sécuritaire pour tous les enfants du quartier. Bravo !

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après appelée la « LIP »), les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance régulière du 12 novembre 2024 du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Akiki, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 février 2025.

**Résolution 2025-02-19-01**

## 2. COURRIER

AVEC LA GRÈVE DE LA POSTE, UNE LETTRE DE LA VILLE POUR LA BONNE ANNÉE, ELLE EST ARRIVÉE EN RETARD. SINON AUCUN COURRIER.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2025, plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Akiki, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2024 du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu.

**Résolution 2025-02-19-02**

## 4. SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Pas de suivi nécessaire.

**Résolution 2025-02-19-03**

## 5. POINTS POUR ADOPTION

- AUCUN POINT N'A À ÊTRE ADOPTÉ POUR CETTE SÉANCE.

## 6. POINTS POUR APPROBATION

### 6.1 GRILLE-MATIÈRES 25-26

Mme Lefebvre explique qu'à l'unanimité, les enseignants souhaitent conserver la grille matière actuelle qui fonctionne très bien. Ce que le centre de Services nous demande, c'est de penser aussi aux tâches des spécialistes pour que nos spécialistes puissent avoir les plus belles tâches possibles. On nous demande de protéger les horaires. On maintiendrait donc la même grille horaire. Avec la

possibilité d'être flexible pour les spécialistes selon le nombre de groupes, et d'offrir par exemple un groupe en éducation physique pour M. Hedi s'il lui manquait une période et que les spécialistes ÉPS en avaient trop. Cela qui permet aux spécialistes d'être à temps complet chez nous et d'éviter aux spécialistes d'avoir 2 écoles différentes, ce qui peut être démotivant pour ceux-ci, surtout en contexte de pénurie. De plus, nous veillons au climat de tous, élèves et membres du personnel. (PEVR et projet éducatif)

CONSIDERANT QUE l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu, le mandat d'approuver les propositions présentées par Madame la directrice ;

CONSIDERANT QUE la proposition de Madame la directrice a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) ;

EN CONSEQUENCE, sur proposition de Mme Ghribi, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la grille-matières telle que présentée par Madame la directrice.

#### **Résolution 2025-02-19-04**

#### **6.2 HORAIRE 25-26**

L'AN DERNIER, MME LEFEBVRE A EXPLIQUÉ QUE, CONSIDÉRANT DES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES LE MATIN (TROP D'ÉLÈVES ARRIVENT TROP TÔT ET NE SONT PAS SURVEILLÉS SUR LA COUR) ET DE LA FATIGABILITÉ DES JEUNES EN FIN DE JOURNÉE, L'ENSEMBLE DU PERSONNEL A DEMANDÉ À CE QUE L'HORAIRE DÉBUTE 15 MINUTES PLUS TÔT. L'ÉQUIPE ÉCOLE SOUHAITE RECONDUIRE LES MÊMES HEURES CETTE ANNÉE.

CONSIDERANT QUE l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu, le mandat d'approuver l'horaire des élèves présentées par Madame la directrice ;

CONSIDERANT QUE la proposition de Madame la directrice a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) ;

EN CONSEQUENCE, sur proposition de M<sup>me</sup> Zerrok, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER l'horaire de l'élève tel que proposé par Madame la directrice.

#### **Résolution 2025-02-19-05**

#### **6.3 PROGRAMME D'ACTIVITÉS INTÉGRÉES**

Cette année, avec le manque de services professionnels (pénurie), nous avons pu déployer plus d'activités d'envergure pour les élèves. Bien que cela soit une bonne nouvelle pour les élèves, nous allons faire la demande auprès du CSS pour augmenter le nombre de journées de services et donc nous pourrions peut-être déployer moins d'activités de grande envergure l'an prochain.

Mme Lefebvre présente les nouvelles activités éducatives qui seront proposées aux élèves d'ici la fin de l'année

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu le mandat d'approuver la programmation des activités éducatives proposée par Mme Julie Lefebvre ;

CONSIDÉRANT que la proposition a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la LIP;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1er paragr. de la LIP, et que ces revenus, tout comme ces dépenses, s'ajoutent au budget de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Aoun, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la programmation des activités éducatives proposée par Mme Julie Lefebvre, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Résolution 2025-02-19-06**

#### **6.4 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

On a pris la décision d'offrir du parascolaire *maison* (offert par des membres de notre personnel) pour offrir des activités moins dispendieuses pour nos jeunes et plus adaptées à notre milieu. Il y a aussi une nouvelle formation obligatoire sur l'intimidation que tous les organismes doivent suivre. On voulait aussi éviter que la formation ne soit pas suivie par les animateurs externes. Voir le calendrier des activités parascolaires en annexe. Une activité de soccer pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année et les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année s'ajoutera aux activités déjà existantes. L'activité soccer souhaitée par les élèves va débiter après le relâche.

Mme Akiki propose l'approbation des activités parascolaires proposées par la direction.

**Résolution 2025-02-19-07**

#### **6.5 TUTORAT**

Nous avons débuté le tutorat soit la même formule que nous avons utilisé ces deux dernières années. Au lieu de faire *de l'aide aux devoirs*, on a demandé aux enseignants à ce que les élèves vulnérables ciblés par leurs enseignants puissent apprendre comment étudier, donc leur donner des stratégies de lecture, de révision de mathématiques. Nous avons 12 enseignants s'impliquant au tutorat, tous les lundis et les mercredis, chez les élèves ciblés. L'autorisation des parents est requise. Ce premier bloc se terminera le mercredi 2 avril. Le deuxième bloc se terminera fin mai. Mme Akiki propose l'approbation du plan de tutorat proposé par la direction.

**Résolution 2025-02-19-08**

## 7. POINTS POUR D'INFORMATION

### 7.1 Formation ENA, 120 minutes, *Formation violence et intimidation* (8 volets) pour tous et formation individuelle pour les gens non employés par le CSSMB.

Mme Lefebvre présente l'importance de cette formation prévue par le ministère de l'Éducation. Toutes les écoles du Québec sont tenues de suivre cette formation. Tous les employés, bénévoles et ou organismes œuvrant auprès de nos jeunes sont tenus de la suivre.

### 7.2 Projet éducatif, les moyens.

#### 7.2.1 Le bien-être des élèves. On est vraiment investi dans celui-ci avec toutes les activités déployées. On a sondé les élèves les plus grands de la 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. C'était un sondage sur leur bien-être et sur ce qu'ils aiment à l'école. Mme Julie Lefebvre fait un retour sur le sondage et partage les réponses et propositions des élèves avec les membres du CÉ.

On veut proposer une grande variété de moments et d'activités afin de favoriser la sociabilisation des jeunes.. On va chercher d'autres compétences et d'autres expériences de vie.

#### 7.2.2 Pour le volet en réussite en français et en mathématiques : le tutorat, l'orthopédagogie, le soutien linguistique, l'enseignement ressource, la libération d'enseignants pour voir aux diverses planifications, à l'arrimage, à des formations... Le comité pédagogique composé d'enseignants réfléchit à des propositions permettant à tous de bonifier nos pratiques et d'assurer une plus grande réussite de tous nos élèves, en français et en mathématiques.

### 7.3 Loi sur la laïcité

La rencontre avec le ministère s'est bien déroulée. On ne connaît toujours pas les détails de cette enquête ni les recommandations. La visite était annoncée. On a pris le temps de parler de tout. Il est impossible pour nous de savoir pour quelle raison nous étions sous la loupe. Le ministre Drainville nomme dans un article de La Presse de la semaine dernière qu'il est inquiet de 10 écoles sur 17. C'est toute l'information que nous avons pour l'instant.

On nous demande de revoir annuellement avec nos équipes la loi sur la laïcité (CSSMB). Mme Julie Lefebvre partage l'information aux membres du CÉ. Le CSS fait un rappel annuel en lien avec cette loi. Cela dit, ce n'est pas un problème dans notre milieu, la loi est respectée. Le rapport remis au ministère devrait nous être envoyé sous peu, avec les recommandations à suivre, au besoin.

### 7.4 Mot de la représentante au comité de parents

Mme Akiki rapporte que, dans certaines écoles, les parents souhaitent que les journées pédagogiques soient des vendredis. Mme Akiki nomme que si les

parents ont des recommandations, envoyer le tout à Mme Julie qui les réacheminera à Mme Akiki. Mme Ghribi nomme de faire attention de ne pas avoir les mêmes soirées de parents avec Pierre-Laporte. Mme Lefebvre explique que les soirées de parents sont jumelées avec des vendredis pédagogiques qui sont les mêmes pour toutes les écoles en début d'année, ce qui explique ce fait.

La journée pédagogique après les vacances de décembre permet une formation globale pour tout le personnel.

#### 7.5 Mot de la représentante de la communauté

Mme Hasrouni est absente

#### 7.6 Rapport des enseignants

C'est la fin d'étape, on termine la semaine prochaine et ensuite c'est la relâche. Les enseignants sont en préparation du 2<sup>e</sup> bulletin qui sera remis au plus tard le 13 mars 2025. Il y a eu plusieurs activités, on poursuit en ce sens. On a débuté les auditions pour Henri-Beaulieu en spectacle cette semaine. Tout va bien.

#### 7.7 Rapport du service de garde

Mme Maryam est toujours absente pour une durée indéterminée. Mme Anna-Gérard la remplace. Mme Natalia du CS vient aider pour l'intégration professionnelle de Mme Anna. On se remet à jour sur les pratiques modernes dont les paiements et les inscriptions en ligne.

#### 7.7 Rapport de la direction

Mme Lefebvre nomme le report des deux prochaines journées tempêtes. Le calendrier scolaire 24-25 est donc modifié, il se retrouve en annexe du procès verbal et sera également envoyé aux parents via l'Info parents du mois de mars. Les journées pédagogiques prévues le 22 mai et le 6 juin deviendront des journées classes.

Un beau projet de conscience phonologique, avec Mme Geneviève et Mme Andrea et les titulaires du 1<sup>e</sup> cycle est en cours et, éventuellement, les élèves de maternelle seront mis dans la boucle.

Au niveau du budget, ça se passe bien. Nous avons eu un petit retrait de la part du ministère via les coupures demandées par le ministère mais sinon, tout va bien.

Nos élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont été sondés en janvier. Le but étant de connaître leur avis concernant leurs activités, sorties et parascolaires préférés et de connaître leur état d'esprit concernant la période d'études, le soir.

#### **Varia :**

Demande de Mme Akiki : réfléchir aux idées : 375\$ pour le budget du CÉ

pour les parents membres du comité en vue de la prochaine rencontre.

**8. LEVEE DE LA SEANCE ET DATE DE LA PROCHAINE SEANCE**

CONSTATANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Akiki, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire du 19 février 2025 à 20h01.

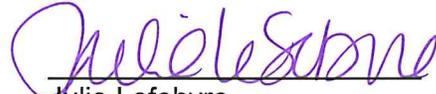
**Résolution 2025-02-19-09**

Prochaine séance : Le mardi 18 mars 2025 à 18h30.

Rawand Akiki  
Présidente



Julie Lefebvre  
Directrice



ANNEXES

ANNEXE 1. Grille Matières 25-26

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys Québec		Grille-matières													
ÉCOLE: HENRI-BEAULIEU		Année scolaire: 2025- 2026													
TITULAIRES	Inscrire les points de service offerts à votre école (ex: Accueil, HDAA, Projets particuliers):														
	Préscolaire 5 ans	Préscolaire Accueil	A (1 <sup>re</sup> année)	B (2 <sup>e</sup> année)	D (3 <sup>e</sup> année)	E (4 <sup>e</sup> année)	G (5 <sup>e</sup> année)	H (6 <sup>e</sup> année)	Primaire accueil 1er cycle	Primaire accueil 2e cycle	Primaire accueil 3e cycle				
Art Dramatique															
Art plastique															
Culture et citoyenneté québécoise			45	45	60	60	60	60							
Français			585	585	550	550	550	550	810	810	810				
Géographie, histoire, Éducation à la citoyenneté			45	45	60	60	60	60							
Mathématiques			510	510	500	500	500	500	420	420	420				
Science et technologie			45	45	60	60	60	60							
Temps restant à répartir	1350														
<b>Total:</b>	1350	0	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	0	0	0	0
<b>TOTAL TITULAIRE:</b>	1350	1350	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230
<b>POUR LES SPÉCIALISTES:</b>															
1 <sup>er</sup> cycle: 2 des 4 disciplines suivantes: art dramatique, arts plastiques, danse et musique															
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle: 2 des 4 disciplines suivantes dont l'une enseignée au 1er cycle															
Toutes les minutes excédant 60 minutes au préscolaire et 270 minutes au primaire seront considérées comme de l'achat fait par l'école.															
SPÉCIALISTES	Inscrire les points de service offerts à votre école (ex: Accueil, HDAA, Projets particuliers):														
	Préscolaire 5 ans	Préscolaire Accueil	A (1 <sup>re</sup> année)	B (2 <sup>e</sup> année)	D (3 <sup>e</sup> année)	E (4 <sup>e</sup> année)	G (5 <sup>e</sup> année)	H (6 <sup>e</sup> année)	Primaire accueil 1er cycle	Primaire accueil 2e cycle	Primaire accueil 3e cycle				
Anglais			45	45	60	60	60	60							
Art dramatique					60	60	60	60	90	90	90				
Art plastique			90	90					90	90	90				
Culture et citoyenneté québécoise															
Danse															
Éducation Physique	60		90	90	90	90	90	90	90	90	90				
Espagnol															
Musique			45	45	60	60	60	60							
Sciences et technologie															
<b>TOTAL</b>	60	0	270	270	270	270	270	270	270	270	270	0	0	0	0
<b>TOTAL SPÉCIALISTE:</b>	60	60	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270
<b>TOTAL ENSEIGNEMENT PAR SEMAINE</b>	1410	1410	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500

Approuvée au CE le: 2025-02-19-04

Signature de la direction: *Quilobere* Date: 19-fev-25

Service de l'Organisation scolaire  
1100, Bd de la Cité-Verte, Saint-Laurent (Qc)

## ANNEXE 2 Programme d'activités intégrées

ACTIVITÉS INTÉGRÉES  
ÉCOLE HENRI-BEAULIEU  
2024-2025  
PRÉSENTÉES AUX MEMBRES DU CÉ LE : 19 février 2025



Quoi?	Coûts	Groupes	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	AVR	MAI	JUIN	Autorisé oui/non Commentaires
EX : CENST (Les roches spatiales)	3\$	104		18									CE
1. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	25,00 par enfant + autobus	4 <sup>e</sup> année + multi + acc. 2 <sup>e</sup> cycle										13	19 février
2. École de cirque de Verdun	21,45\$ par enfant + autobus	4 <sup>e</sup> année + multi + acc. 2 <sup>e</sup> cycle			13								24 sept.
3. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	25,00 par enfant + autobus	3 <sup>e</sup> année										5	24 sept.
4. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	30,00 par enfant + autobus	2 <sup>e</sup> année										16	24 sept.
5. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	25\$ par enfant + autobus	Pré-50										3	24 sept.
6. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	30\$ par enfant + autobus	1 <sup>e</sup> année										10	19 février
7. Centre des Sciences de Montréal	8,75\$ + autobus, 2500\$	3 <sup>e</sup> cycle + accueil 3 <sup>e</sup> cycle	18										9 sept. (courriel)
8. Théâtre <i>Hiatus</i> , Ville de Mtl, parc Gohier	Gratuit + STM	Pré-scolaire										22	12 novembre.
9. <i>Langages</i> , théâtre, Salle Émile-Legault	Gratuit + STM	2 <sup>e</sup> cycle + ACC 2 <sup>e</sup> cycle						21					24 sept.
10. <i>Lili et les Corbeaux</i> , théâtre, salle Émile-Legault	Gratuit + STM	5 <sup>e</sup> année			7								24 sept.
11. <i>Lili et les Corbeaux</i> , théâtre, salle Émile-Legault	Gratuit + STM	6 <sup>e</sup> année + ACC 3 <sup>e</sup> cycle			8								24 sept.

Quoi?	Coûts	Groupes	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	AVR	MAI	JUIN	Autorisé oui/non Commentaires
12. <i>Hercule et Naiade</i> , théâtre, salle Émile-Legault	Gratuit + STM	6 <sup>e</sup> année + ACC 3 <sup>e</sup> cycle								25			24 sept.
13. <i>Le Bénédict</i>	Gratuit	3 <sup>e</sup> cycle + ACC 3 <sup>e</sup> cycle									13 au 15		24 sept.
14. <i>Crosscountry</i> , RSEQ, transport env. 600\$	600\$	Élèves ciblés, 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année		3									24 sept.
15. <i>Un monde pour Noël</i> , théâtre Outremont	11,5\$/élève + STM	5 <sup>e</sup> année et 931				11							24 sept.
16. <i>Prof Dino, la glace sèche</i>	9,15	1 <sup>e</sup> année					20						24 sept.
17. Fête de la rentrée	10,95\$ par élève	Tous	19										24 sept.
18. <i>Planétarium mobile</i>	Gratuit	4 <sup>e</sup> année					8						12 novembre.
19. <i>Harmonie Henri-Beaulieu</i> (chorale, Noël)	Gratuit	Élèves inscrits				19							24 sept.
20. Sortie à vélo	Gratuit	Gr. 602		7-16									Courriel, 26 sept.
21. Théâtre Tout à Trac	9,77/élève	6 <sup>e</sup> année							13				12 novembre.
22. <i>EducaZoo</i>	13,13/élève	2 <sup>e</sup> année		20									12 novembre
23. À la découverte de l'érable (théâtre)	Gratuit	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles						12					19 février
24. Camp Tim Hortons	Gratuit	3 <sup>e</sup> cycles et acc 3 <sup>e</sup> cycle								23 au 25			19 février
25. Harmonie Pierre-Laporte	Gratuit	3 <sup>e</sup> cycle et acc.					17						19 février
26. Carnaval d'hiver	10\$/élève	Pour tous					31						19 février
27. Visite Pierre-Laporte	Gratuit	6 <sup>e</sup> année									9		19 février
28. Génies en BD	Transport	2 <sup>e</sup> cycle											19 février
29. Génies en BD	Transport	3 <sup>e</sup> cycle											19 février
30. Sortie <i>Unité sans violence</i> , SPVM, BIODÔME	STM	6 <sup>e</sup> année										8	19 février
31.													
32. Pièce de théâtre, théâtre Saputo	Gratuit	4 <sup>e</sup> année						27					19 février

Quoi?	Coûts	Groupes	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	AVR	MAI	JUIN	Autorisé oui/non Commentaires
33. JMC, Maison André- Bourbeau	Gratuit	5 <sup>e</sup> année						11					19 février

## ANNEXE 4

### Activités parascolaires

(ajout de 2 activités soccer, les lundis et mercredis soirs, pour les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles)

### Activités parascolaires - hiver 2025



Début des activités	Lundi 10 février
Fin des activités	Semaine du 21 avril au 5 mai
Durée	10 semaines

	Lundi	Mardi	Mercredi
Midi 11h35-12h50	Chansons et Poèmes  1e-2e-3e et accueil 1er cycle Local: 202		Club de Manga BD  3e à 6e et accueil 2e 3e cycle Local: 159
	Dessin dirigé  Maternelle Local: 164		
Après l'école 15h25-16h25		Crochet  2e à 4e année Local: 155	

# ANNEXE 5

## Calendrier scolaire 25-26 modifié (retrait des journées pédagogiques « tempête »)

Secteur des jeunes adopté

JUILLET 2024							2	AOÛT 2024							6	19	SEPTEMBRE 2024							20
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
1	2	3	4	5	6						1	2	3	1	2	3 <sup>7</sup>	4 <sup>8</sup>	5 <sup>9</sup>	6 <sup>10</sup>	7				
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9 <sup>1</sup>	10 <sup>2</sup>	11 <sup>3</sup>	12 <sup>4</sup>	13 <sup>5</sup>	14				
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16 <sup>6</sup>	17 <sup>7</sup>	18 <sup>8</sup>	19 <sup>9</sup>	20 <sup>10</sup>	21				
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23 <sup>1</sup>	24 <sup>2</sup>	25 <sup>3</sup>	26 <sup>4</sup>	27 <sup>5</sup>	28				
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30 <sup>6</sup>									
22	OCTOBRE 2024						22	20	NOVEMBRE 2024						21	14	DÉCEMBRE 2024						15	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
			1 <sup>7</sup>	2 <sup>8</sup>	3 <sup>9</sup>	4 <sup>10</sup>	5					1	2	3	1	2 <sup>1</sup>	3 <sup>2</sup>	4 <sup>3</sup>	5 <sup>4</sup>	6 <sup>5</sup>	7			
6	7 <sup>1</sup>	8 <sup>2</sup>	9 <sup>3</sup>	10 <sup>4</sup>	11 <sup>5</sup>	12	3	4 <sup>1</sup>	5 <sup>2</sup>	6 <sup>3</sup>	7 <sup>4</sup>	8 <sup>5</sup>	9	8	9 <sup>6</sup>	10 <sup>7</sup>	11 <sup>8</sup>	12 <sup>9</sup>	13 <sup>10</sup>	14				
13	14	15	16	17	18	19	10	11 <sup>6</sup>	12 <sup>7</sup>	13 <sup>8</sup>	14 <sup>9</sup>	15 <sup>10</sup>	16	15	16 <sup>1</sup>	17 <sup>2</sup>	18 <sup>3</sup>	19 <sup>4</sup>	20 <sup>5</sup>	21				
20	21 <sup>1</sup>	22 <sup>2</sup>	23 <sup>3</sup>	24 <sup>4</sup>	25 <sup>5</sup>	26	17	18 <sup>1</sup>	19	20 <sup>3</sup>	21 <sup>4</sup>	22 <sup>5</sup>	23	22	23	24	25	26	27	28				
27	28 <sup>6</sup>	29 <sup>7</sup>	30 <sup>8</sup>	31 <sup>9</sup>			24	25 <sup>6</sup>	26 <sup>7</sup>	27 <sup>8</sup>	28 <sup>9</sup>	29 <sup>10</sup>	30	29	30	31								
20	JANVIER 2025						20	19	FÉVRIER 2025						20	15	MARS 2025						16	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
			1	2	3	4							1							1				
5	6	7 <sup>7</sup>	8 <sup>8</sup>	9 <sup>9</sup>	10 <sup>10</sup>	11	2	3 <sup>6</sup>	4 <sup>7</sup>	5 <sup>8</sup>	6 <sup>9</sup>	7 <sup>10</sup>	8	2	3	4	5	6	7	8				
12	13 <sup>1</sup>	14 <sup>2</sup>	15 <sup>3</sup>	16 <sup>4</sup>	17 <sup>5</sup>	18	9	10 <sup>1</sup>	11 <sup>2</sup>	12 <sup>3</sup>	13 <sup>4</sup>	14 <sup>5</sup>	15	9	10 <sup>6</sup>	11 <sup>7</sup>	12 <sup>8</sup>	13 <sup>9</sup>	14 <sup>10</sup>	15				
19	20 <sup>6</sup>	21 <sup>7</sup>	22 <sup>8</sup>	23 <sup>9</sup>	24 <sup>10</sup>	25	16	17 <sup>6</sup>	18 <sup>7</sup>	19 <sup>8</sup>	20 <sup>9</sup>	21 <sup>10</sup>	22	16	17 <sup>1</sup>	18 <sup>2</sup>	19 <sup>3</sup>	20 <sup>4</sup>	21 <sup>5</sup>	22				
26	27 <sup>1</sup>	28 <sup>2</sup>	29 <sup>3</sup>	30 <sup>4</sup>	31 <sup>5</sup>		23	24 <sup>1</sup>	25 <sup>2</sup>	26 <sup>3</sup>	27 <sup>4</sup>	28 <sup>5</sup>	29	23	24 <sup>6</sup>	25 <sup>7</sup>	26 <sup>8</sup>	27 <sup>9</sup>	28 <sup>10</sup>	29				
20	AVRIL 2025						20	21	MAI 2025						21	16	JUIN 2025						19	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
		1 <sup>2</sup>	2 <sup>3</sup>	3 <sup>4</sup>	4 <sup>5</sup>	5					1 <sup>4</sup>	2 <sup>5</sup>	3	1	2 <sup>6</sup>	3 <sup>7</sup>	4 <sup>8</sup>	5 <sup>9</sup>	6 <sup>10</sup>	7				
6	7 <sup>6</sup>	8 <sup>7</sup>	9 <sup>8</sup>	10 <sup>9</sup>	11 <sup>10</sup>	12	4	5 <sup>6</sup>	6 <sup>7</sup>	7 <sup>8</sup>	8 <sup>9</sup>	9 <sup>10</sup>	10	8	9 <sup>1</sup>	10 <sup>2</sup>	11 <sup>3</sup>	12 <sup>4</sup>	13 <sup>5</sup>	14				
13	14 <sup>1</sup>	15 <sup>2</sup>	16 <sup>3</sup>	17 <sup>4</sup>	18 <sup>5</sup>	19	11	12 <sup>1</sup>	13 <sup>2</sup>	14 <sup>3</sup>	15 <sup>4</sup>	16 <sup>5</sup>	17	15	16 <sup>6</sup>	17 <sup>7</sup>	18 <sup>8</sup>	19 <sup>9</sup>	20 <sup>10</sup>	21				
20	21	22 <sup>7</sup>	23 <sup>8</sup>	24 <sup>9</sup>	25 <sup>10</sup>	26	18	19	20 <sup>7</sup>	21 <sup>8</sup>	22 <sup>9</sup>	23 <sup>10</sup>	24	22	23	24	25	26	27	28				
27	28 <sup>1</sup>	29 <sup>2</sup>	30 <sup>3</sup>				25	26 <sup>1</sup>	27 <sup>2</sup>	28 <sup>3</sup>	29 <sup>4</sup>	30 <sup>5</sup>	31	29	30									

■ Congé pour tous

● Journée CSSMB

△ Journée pédagogique

{ Début des classes

△ 1/2 pédago en PM

▽ Semaine de relâche

} Fin des classes

● 1/2 journée pédagogique

● 1/2 journée d'accueil

○ Congé pour le personnel enseignant

- \* 180 jours de classe
- \* 12 journées déjà fixées, dont une journée DGA et CSSMB (1er novembre et 6 décembre 2024)
- \* 5 journées pédagogiques mobiles (discrétion des écoles), \*8 mai, *Bienvenue à la maternelle*
- \* 2 journées pédagogiques à fixer après le 15 avril, s'il y a lieu, 20 mai et 6 juin 2025 (13 et 17 février 2025)

